

# ROMANDIE: UNE RÉGION SOUS INFLUENCE

Paolo Amaldi et Philippe Meyer

Ce numéro singulier de *Faces* s'intéresse aux façons d'habiter en Suisse francophone, région à cheval entre plusieurs cantons, qui se distingue depuis une dizaine d'années par une forte expansion démographique et une croissance économique soutenue. Le journaliste Alain Pichard se demandait en 1978 si la Romandie existait<sup>1</sup> tant les cantons qui la composent sont des entités politiques fortes, voire des «pays» autosuffisants. Cette communauté de cantons partage, certes, un orchestre symphonique, une entreprise publique de radio et télévision et une langue commune, le français. Mais elle partage aussi une forme de latinité qui a laissé des traces dans le territoire depuis l'Antiquité. Des restes de théâtres et amphithéâtres romains essaient l'arc lémanique, les bordures du lac de Neuchâtel et la vallée du Rhône, car c'est par le Grand-Saint-Bernard et non le Saint-Gothard qu'à l'époque romaine était assurée la communication la plus rapide du Rhin à Rome. Toute civilisation naît par et des voies de communication.

Jean-Jacques Rousseau, qui arpenteait cette région francophone de la Suisse, connaissait aussi bien le bout du lac Léman que le canton de Vaud – dont il célébrait à Clarens les fêtes des vendanges – que les environs des lacs de Neuchâtel et de Bière ou encore la vallée du Rhône et son paysage alpestre valaisan, autant de lieux rendus célèbres par la *Nouvelle Héloïse*. Comme on le sait, expérience esthétique et vertus morales se soutiennent mutuellement dans les écrits du philosophe, qui pensait à la Suisse comme à un modèle de société idéale, à un nouvel eldorado. Pour comprendre sa thèse, il nous faut revenir cependant à une idée sous-jacente: la densité. Anticipant en quelque sorte les visions de la Ville radieuse de Le Corbusier, le Rousseau politicien a été marqué par

cette particularité du juste milieu entre état sauvage et état urbanisé qui évoque une humanité bien disséminée. C'est-à-dire un environnement qui concilie densité raisonnable d'occupation du sol et sentiment de liberté: «Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse aux environs de Neuchâtel un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la Terre. Une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la Société<sup>2</sup>.» L'épanouissement individuel ne peut se réaliser que dans un nouvel environnement d'urbanité diffuse, où les habitations seraient placées à bonne distance les unes des autres, faisant écho à ce sentiment (plus qu'à un concept) d'autonomie des individus mais aussi de solidarité. C'est là où réside, à en croire Rousseau, l'exceptionnalité du territoire romand qu'il arpente: de n'être ni ville ni paysage, mais une synthèse des deux.

La première hypothèse que nous aimerions poser pour comprendre les vingt-cinq projets qui suivent – il s'agit d'un panorama non exhaustif et non sélectif – est de prendre le territoire accidenté, des hauts plateaux et de lacs ou de fond de vallée, comme un intérieur et non pas comme un extérieur. Qu'un paysage puisse être considéré comme une intériorité, cela veut dire qu'il a été, d'une façon ou d'une autre, domestiqué et apprivoisé, à travers les siècles, par des travaux de consolidation et de bornage (*pagus* partage sa racine étymologique avec paysage) par des donjons, des châteaux – la maison de Savoie a pesé sur les destins d'une partie de cette région – ou par des défrichages, à l'instar du territoire du Lavaux et ses milliers de kilomètres carrés de terrasses viticoles. Ce paysage a aussi été

structuré par des ouvrages d'art dont le plus mémorable est sans doute la route du Simplon, construite sous la supervision de l'ingénieur Nicolas Céard, inspecteur divisionnaire à l'époque de Napoléon. Les ingénieurs en Suisse ont participé à la mise en place de nouveaux points de vue sur le paysage par le biais de leur infrastructure. Le général Dufour, arpenteur et cartographe – il fonda à Carouge le Bureau topographique suisse –, s'intéressa autant aux questions d'aménagement du territoire qu'à la physionomie de la ville de Genève, à son désengorgement, à la percée de nouveaux axes, donc à l'embellissement de la ville. Nous pourrions aussi citer les ponts en béton de Robert Maillard ou le viaduc de Chillon dessiné par Jean-Claude Pignet, professeur dans les années 1970 à l'École polytechnique de Lausanne, avec ses doubles piles et ses portées de cent quatre mètres dialoguant avec le château savoyard posé en contrebas.

Aujourd'hui, ce territoire romand se caractérise par une intensification de l'occupation et de l'exploitation du sol, portée par une forte attractivité économique de la région, une immigration plus forte que dans le reste du pays et un rajeunissement de la population avec des attentes sociales spécifiques. Cela fait trente ans que la périurbanisation a saturé la côte lémanique comprise entre Genève et Lausanne et que la pression foncière pousse cette métropolisation jusqu'au lac de Neuchâtel et le long de la vallée du Rhône dans le Valais. Le développement de la mobilité et le changement des habitudes ont permis au cours de ces vingt dernières années à certains villages ou paisibles bourgades de moyenne importance de devenir de véritables villes, avec un centre et une couronne urbaine. La mainmise de l'homme sur un paysage qui a maintenu en grande partie sa vocation agricole conforte finalement l'idée que nous

vivons bien dans le village continu dont parlait Rousseau, qui intègre désormais la dimension paysagère dans un mode de vie cosmopolite pour une classe sociale en grande partie « créative ».

Nombre des projets qui suivent ont l'ambition de mettre en place des nouvelles centralités, des intériorités collectives ou des prolongements d'espaces habités qui sont néanmoins ouverts sur le paysage, sur les champs qui les entourent, sur les forêts qu'ils bordent, de sorte que les marqueurs de ces paysages agissent et interagissent avec le quotidien des habitants. On observera dans ces projets une tension entre un certain pragmatisme dans la façon d'aborder la question des usages et des modes d'habiter d'aujourd'hui, et les images oniriques ou poétiques qui sont convoquées. Heidegger, dans son texte d'après-guerre *Bâtir, habiter, penser*, définissait l'habitation comme une certaine façon que nous avons d'être au monde, lequel est structuré par l'acte de bâtir. Le projet social de Heidegger, qui consiste à réhabiliter la vie quotidienne par le biais de l'habitation entendue comme ouverture vers une compréhension renouvelée et poétique du monde résonne avec les préoccupations des architectes présentés ici.

La deuxième caractéristique des projets qui suivent vient probablement d'une culture particulière de la Romandie que pointait déjà Martin Steinmann dans un texte des années 1980 – mais qui nous semble encore valable : cette région a été portée par une tradition moderniste à large spectre, oscillant entre des expériences architecturales radicales (Le Corbusier, Sartoris) et une architecture tempérée d'influence germanique (Laverrière) et française (Braillard), avec un certain goût pour la tradition constructive perretienne (Honegger), pour la composition beaux-arts mais aussi pour l'art de la mise en scène nord-américaine, de

l'espace (Tschumi et Saugey). Ces tendances ou ces écoles de pensée se sont longtemps confrontées, y compris dans les deux hauts lieux d'enseignement de l'architecture : l'École polytechnique fédérale de Lausanne et l'École d'architecture de Genève, devenue Institut d'architecture avant de fermer ses portes il y a dix ans. Il est donc naturel de retrouver dans l'architecture d'aujourd'hui en Romandie une tension entre l'effet de répétition – constructive et productive –, le collage et un goût prononcé pour une « grande manière ».

L'architecture romande se distingue dans le panorama suisse depuis longtemps par ses recherches autour de l'habitat individuel ou collectif et par une commande privée plutôt fortunée. Ces situations favorisent naturellement une approche pragmatique du métier d'architecte et une prise en compte de contraintes économiques. Si les écoles tessinoises ont *fait école*, au propre et au figuré, c'est la question du logement qui constitue, à notre sens, le legs principal de l'architecture romande. Et c'est la raison pour laquelle nous présentons dans les pages qui suivent le projet de l'immeuble Clarté de Le Corbusier, réalisé à Genève en 1932, pour sa charge d'innovation technique et typologique et sa capacité à répondre à de fortes contraintes économiques.

En 1986, Jacques Gubler constatait le bruissement d'un printemps de l'architecture romande, marquée jusque-là par une certaine trivialité formelle et spatiale, liée à une commande privée aisée mais peu inspirée, alors même qu'en Suisse les grands mécènes financent et promeuvent depuis des générations le renouvellement de l'art. Nous aimerions mettre en garde contre cette trivialité qui guette le territoire romand encore aujourd'hui et qui est portée par les aspirations de nombreux professionnels de l'immobilier, se référant à des arguments publicitaires et quantitatifs, et

par l'inclination à tomber dans l'image attendue qui n'est pas la résultante d'un désir mais sa conséquence arithmétique. C'est la nature même du bâti comme produit qui doit être questionnée ici, car le produit implique la multiplication de l'identique et non la révélation d'une identité.

Préoccupés par un héritage, par un patrimoine culturel à protéger, les architectes dont nous présentons les œuvres revendiquent le besoin de contrôler la fabrication du bâti du début jusqu'à la fin. Ils exercent un métier jusqu'au bout en se confrontant aux défis d'aujourd'hui que sont la planification ouverte, la gestion de l'utilisation des sols, la multiplication des formes de vie et de sociabilité, la multiplicité des acteurs de la production et de l'utilisation de l'architecture, sachant que l'habitat incarne, paradoxalement, la pérennité, c'est-à-dire le désir et le devoir de durer.

1 Alain Pichard, *La Romandie n'existe pas, six portraits politiques : Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud*, 24 heures, Lausanne, 1978.

2 Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1995, t. V, p. 55.



VILLA

# PIÈCES JOINTES

*Transformation et agrandissement d'une maison, Châtel-sur-Bex, 2017, Fournier Maccagnan*

*Philippe Meyer*

Sur les hauteurs du village de Bex, une maison simple, banale dirait-on, ou plutôt juste utile, bâtie au début des années 1970, au cœur d'un hameau rural. Trois pièces à l'étage, quelques locaux techniques et trois garages au rez-de-chaussée.

Fort d'une juste implantation, qui prévalait à rejeter tout projet de démolition, c'est par l'expression d'une nouvelle peau, tirée de toutes parts, qu'un nouveau visage s'affiche.

Une peau tendue autour du squelette premier, celui qui structure, celui qui porte et assure la circulation, les accès. Cette approche se détermine par l'absorption de l'unité première pour

dessiner une compacité découpée de la périphérie.

Ces extensions de l'épiderme qu'elle génère, déplacent le centre de gravité, acceptent l'extérieur comme un nouvel intérieur de complément, et dépassent le cadre domestique pour inscrire la maison dans une lecture accrue du paysage.

La nouvelle extension en bois qui prend place dans le jardin en créant de nouvelles orientations, à l'est et au sud, nous invite alors à comprendre que la parcelle est LA maison.

Par la composition, le jeu scénographique, le volume en recherche

constante de cadrages avec le paysage n'est pas nouveau mais augmenté.

Combinaison assumée d'un volume existant et d'un volume en devenir, la maison prend la mesure du site et offre de nouveaux espaces.

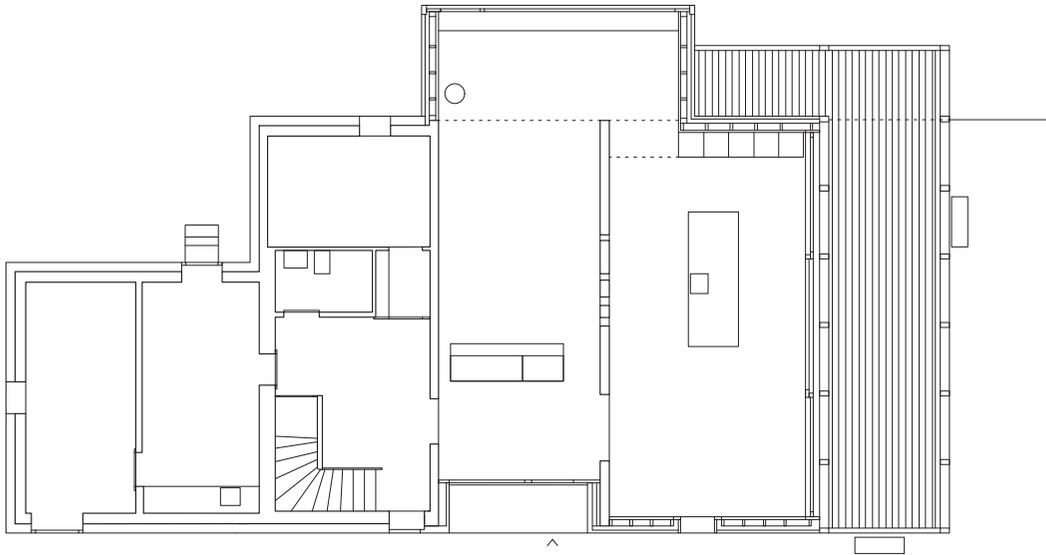
Ces pièces ajoutées jouent avec pente et contre-pente – extérieure et intérieure différenciées – de la toiture pour être pénétrées de la lumière la plus profonde.

Le projet crée alors des décalages, et préserve une série d'échappées sur le paysage. Nouveaux tableaux donnés à voir à la maison, les différents plans associent une série de combinaisons dans un jeu constant et homogène.

Il est particulièrement intéressant en analysant ce travail de comprendre que le confort ajouté ne tient pas seulement compte de la qualité des espaces intérieurs, protégés, mais également de la configuration topologique et géographique du projet.

L'opposition forte des deux façades majeures répond à des exigences et des caractéristiques précises, liées à l'orientation du vent et à l'exposition à la pluie ou à la neige. Ces éléments reprennent alors un vocabulaire vernaculaire, ici transfiguré.

La matérialité de bois et de tuiles ajoutée à l'existant minéral s'essaie à un jeu



*Vue intérieure de la cuisine  
(© Fournier Maccagnan).*



de composition complexe et expressive de toiture, de parties anciennes et nouvelles, permettant une lecture non exhaustive mais intuitive et naturelle des différents éléments, en référence aux anciens modes de construction, à la fois pragmatiques et contextuels.

Légèrement détachée du sol, démontrant ainsi que seuls les murs primaires appartiennent encore aux fondations, la modénature de la façade ouverte à la grande échelle n'est pas sans rappeler, avec son auvent d'une terrasse abritée, ponctué du rythme de l'ossature, les maisons en bois américaines rendues familières par le cinéma.

On se surprend à y voir un rocking-chair recouvert d'un plaid de laine quadrillée sur lequel, contemplant le paysage, un vieil homme serait assis.

À cette vision se conjugue étonnamment une autre référence, celle d'un classicisme germanique que l'ordre marqué de la structure appelle.

Une écriture poétique qui tient du solide, du pérenne et qui joue avec ce qu'il y aurait de plus éphémère et qui n'appartiendrait qu'au présent, l'expression de ce qui compartimente, de ce qui n'a alors que la qualité d'outil ou d'accessoire.

Renonçant fièrement, pourrait-on dire, à tout ornement, les éléments structurels apparaissent dans l'essentiel de leur efficacité, et relèvent d'une interprétation du thème surface-support.

Cet habillage n'est pas un emballage, mais la définition d'un prolongement.

*Plan et coupe longitudinale  
(© Fournier Maccagnan).*

*< Vue intérieure de la nouvelle extension en bois (© Fournier Maccagnan).*

*<< Vue sud-est de la maison depuis le jardin (© Fournier Maccagnan).*





ENSEMBLE

# LES SENTINELLES DU PAYSAGE

*Trois villas, Corsier-Genève, 2020, Philippe Meyer Architecte*

Paolo Amaldi

Depuis la route de Hermance, axe routier qui traverse les villages en bordure du lac Léman, le paysage qui se déroule sous nos yeux alterne villages-rue ramassés autour de fontaines et de vieilles bâtisses en pierre, enfilades de grandes propriétés densément arborées, vignobles sagement organisés et, aussi, un paysage plus désolant, composé de villas mitoyennes de nouvelle génération, à savoir des cubes mal dégrossis troués de façon hasardeuse, ou encore, des petits immeubles dits habitats groupés, composés d'appartements enchâssés dans des formes oblongues. Comment intervenir dans un site en partie rongé par la périurbanisation – nous pourrions citer en comparaison la région du Tessin où, dans les années 1970, la génération de Botta, Snozzi, Galfetti se confrontait déjà à un territoire gangrené par la maison unifamiliale – mais qui conserve, malgré tout, la poésie d'antan des bords du lac ?

La réponse de Philippe Meyer semble une évidence, aujourd'hui que le projet est là et que vous pouvez l'arpenter ; et pourtant elle contrevient à un certain nombre de réflexes d'architectes. Pour commencer, elle détourne la question de la forme. La bonne réponse réside dans le choix d'une échelle pertinente, car, comme le remarquait Philippe Boudon, seule l'échelle donne la mesure de l'espace. Et Gregotti dans le *Territorio dell'architettura* de préciser qu'une butte n'est pas une colline qui n'est pas une montagne. Ici nous sommes sur un terrain collineux légèrement pentu, qui descend aimablement vers le plan d'eau. Aucun geste héroïque, aucun socle, ne s'impose. Nous ne nous agrippons pas à un pied de montagne ni à un terrain escarpé. Philippe Meyer pense à trois maisons ou trois tourelles, trois sentinelles dressées qui s'adressent au paysage et qui ne sont pas sans rappeler

les tours qui punctuaient les châteaux et les fortifications bâtis depuis le Moyen Âge sur cette côte, dans des localités bien connues des Genevois : Meinier, Collonge-Bellerive, Hermance ou Ivoire, constructions documentées par les vues pittoresques de l'illustrateur du XIX<sup>e</sup> siècle Philip Jamin.

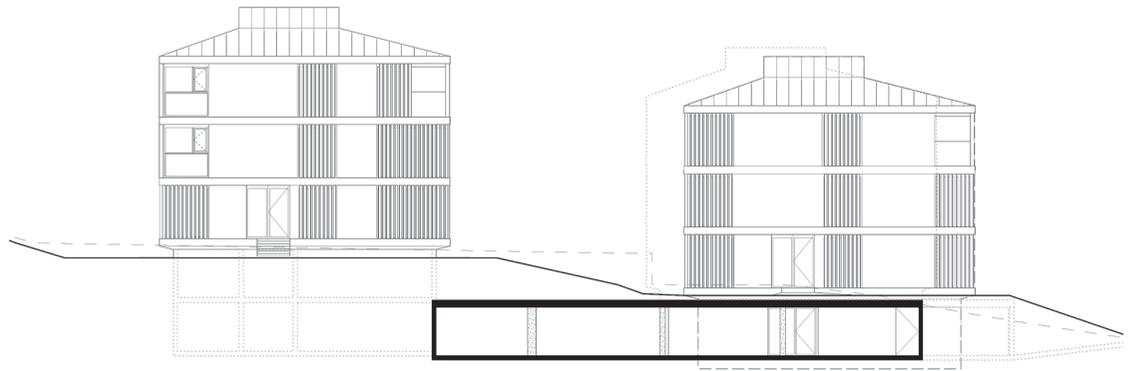
La deuxième idée – contrevenant au réflexe récurrent d'un architecte qui doit valoriser un site fortement orienté vers le lac – consiste à construire un avant et un arrière. Ici, ces trois sentinelles que l'on aperçoit depuis la route s'ouvrent de façon mesurée et calibrée dans quatre directions, elles regardent autant le massif des Voirons que le lac et, derrière, la chaîne du Jura, dont la vue est en partie obstruée par les constructions plus récentes – mais on pourra s'en accommoder. La logique de la frontalité que supposent la vue et le site en pente est détournée au profit

de tensions diagonales dans la composition générale, le jardin aménagé rendant bien cette idée du pittoresque et des cheminements de traverse que produisent et induisent les trois bâtisses disposées en quinconce, comme si ces trois tourelles, couvertes par des toits à quatre pans et surmontées de puissantes cheminées, étaient finalement des points de vue disposés librement dans un jardin paysager, utilisant les frondaisons des jardins des propriétés alentour comme fond. Un lieu non pas délimité mais borné de trois masses bâties, qui rappelle le jardin de Julie dans la *Nouvelle Héloïse*, lequel avait pour cadre le Léman et les montagnes, mais ne présentait « pas de vue en dehors du lieu et on est très content de ne pas en avoir<sup>1</sup> ». Aux vues d'ensemble Meyer préfère une vue rapprochée, changeante, plus intimiste, qui stimule davantage l'imagination.

C'est donc à l'échelle rapprochée que ces trois maisons affichent leur matérialité sans artifice ni habillage, combinant béton préfabriqué, briques isolantes enduites d'un crépi à la chaux – comme de coutume pour les murs des anciennes bâtisses de la région – et grandes baies vitrées. Massivité et transparence, douceur et rugosité. L'ordonnement de ces façades est aussi clair que les matériaux sont variés et contrastés, conférant une épaisseur aux façades, s'appuyant sur des dispositifs astucieux d'ouverture qui permettent de mettre à bonne distance l'extérieur, comme le montrent les vitrages des loggias, coulissant verticalement par le biais de contrepooids. Bref, une densité formidable de couches de matière qui se lisent en transparence, presque jusqu'à saturation visuelle, auxquelles s'ajoutent les rideaux des habitants, dernière touche spontanée dans un environnement réglé au centimètre : cette succession de plans se matérialise notamment dans le jeu des lames de cuivre ouvragé des claire-voies qui s'avancent au-devant des vitrages et filtrent le regard croisé entre les habitants, dans les cadres des châssis en bois des grandes fenêtres, dans les couches des vitrages superposés des loggias.

Quant au plan des appartements – un par étage –, il s'organise de façon rotative autour d'un noyau central, privilégiant ici encore des vues diagonales qui augmentent d'autant la perception de la profondeur des espaces habités. Tout est strictement orthogonal dans les plans et pourtant les espaces répondent au principe du dégagement et de l'échappée par la diagonale, y compris vers le paysage plus lointain.

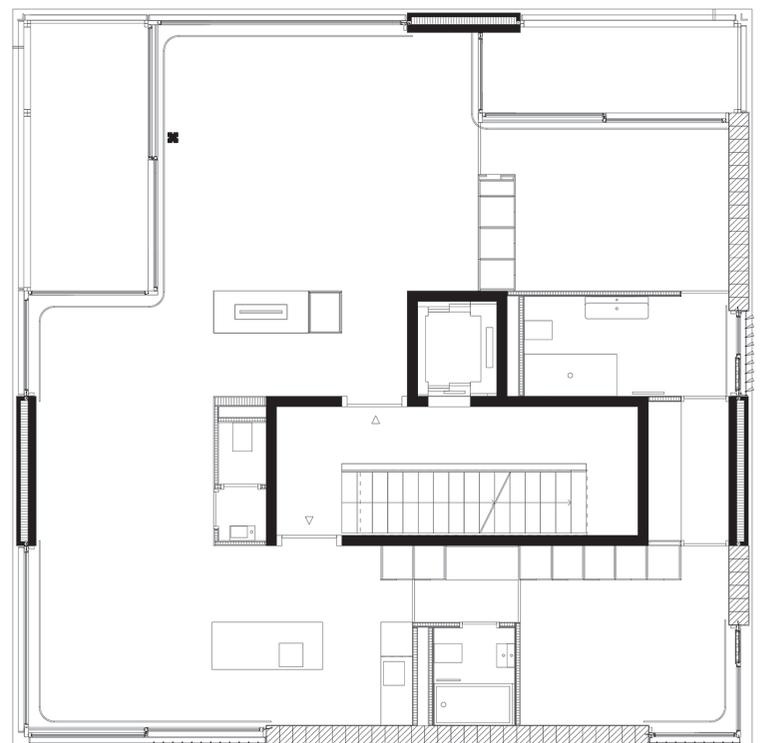
Si le projet adopte un principe de fragmentation programmatique reliée par les parkings en souterrain, il réussit par une disposition habile – négociée avec les autorités car elle contrevient aux distances imposées par la réglementation – à ne pas saturer le site et à préserver la fluidité des parcours. Finalement, ce choix d'une implantation forte – plus que d'une forme forte – car c'est cela dont il s'agit, consiste à faire le pari d'une forme épannelée, propre à la tradition moderne, mais dont on n'aurait conservé que les trois extrémités. Trois objets s'attirant et se repoussant avec la même force, flottant au-dessus de la déclivité d'un sol naturel reconstitué, évoquent par leur complexité d'écriture à la fois des tours de garde, des villas, des pavillons, des « folies » posées dans un jardin paysager.



< Vue du projet depuis le jardin paysager commun (© Inès d'Orey).

Vue intérieure d'un appartement (© Inès d'Orey).

Façades des villas A et B, et plan type d'étage.



1 Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (1761), Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1964, II, lettre XI, p. 483.

# CHAMPS ET CONTRE-CHAMPS

*Nouveau quartier Belle-Terre à Genève*

*Philippe Meyer*

*« Une ville !  
C'est la mainmise de  
l'homme sur la nature.  
C'est une création.  
La poésie de la nature  
n'est qu'une construc-  
tion de l'esprit.  
La ville est une image  
puissante qui actionne  
notre esprit.  
Pourquoi la ville  
ne serait-elle pas,  
aujourd'hui encore,  
source de poésie ? »*

Le Corbusier,  
*Vers une architecture* (1923),  
Flammarion, 2015

Le démantèlement des fortifications au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle fut probablement, pour Genève, la première mutation vers un nouvel urbanisme.

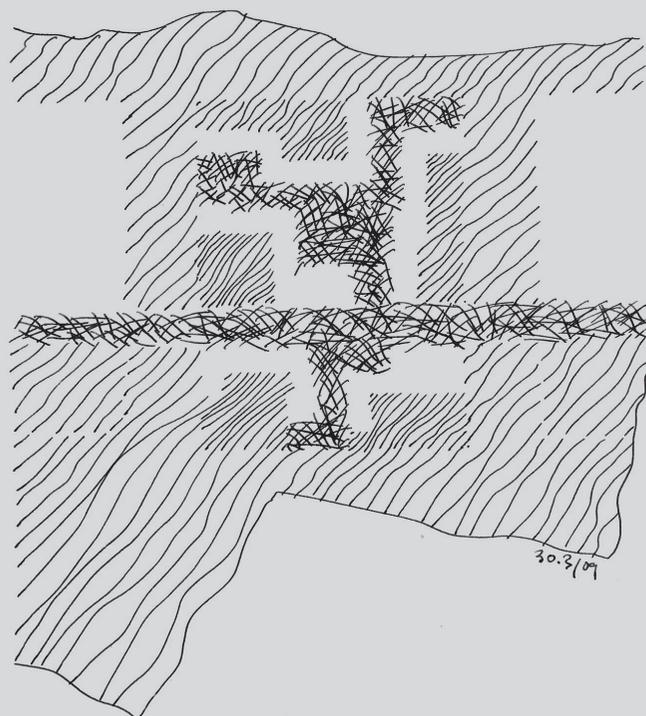
Ce « hors les murs » permit de construire de nouveaux quartiers, que l'on qualifia de « Ring »; c'est le plan Blotnitzki de 1858, pour une ville dont la superficie est alors triplée.

En relation constante avec les tracés de communications, leur nécessité et leur modernisation, par succession de plans directeurs pour la plupart partiels, la ville s'agrandit, dès les années 1960, au moyen de cités satellites, à valeur pour certaines de modèles.

Par la configuration singulière du canton, le développement, inéluctable, sature progressivement les premières limites urbaines de la « ville sédimentée ».

La terre touche la ville ou plus exactement la ville, l'urbain, vient à la terre.

À Thônex, dans l'appellation générique des Communaux d'Ambilly, de la proche agglomération genevoise, c'est de l'immédiate périphérie dont il s'agit. On trouve ici, avec « Belle-Terre », une illustration concrète de ce rapport constant que les villes suisses ont à entretenir avec la nature.



Ce projet de développement se détermine ainsi sur une conjugaison de facteurs et de paramètres qui suscite l'interrogation sur le devenir des villes et des campagnes, et sur leur inévitable conjonction.

Au-delà de l'occupation du terrain, et de son mode d'installation, au-delà de la question du paysage et de sa préservation, il y a l'image même de la ville et de la campagne qui, en périphérie, se métamorphosent.

« La ville comme problème, la campagne comme solution », écrivait Michel Freitag<sup>1</sup> en 2002.

Paul Virilio employait volontiers le terme de « campagne-banlieue » pour signifier ces territoires, mettant à jour l'existence d'une forme d'opposition ville/campagne qui définirait le XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le XX<sup>e</sup> siècle serait, lui, fait d'une opposition centre-ville/banlieue.

Adoptant un néologisme pratique, nous parlons aujourd'hui de « suburbanisation ». Mais concrètement, où sommes-nous ?

Une enclave agricole de trente-huit hectares, occupée hier principalement par

de grandes cultures, bordée au nord par un site hospitalier, au sud et à l'ouest, par deux zones pavillonnaires, et enfin par un bois, à l'est.

Les limites de cette enclave, de ce vide, ne sont dessinées que par la trace du parcellaire agricole et sa rencontre fortuite, souvent aléatoire, avec les précédents déclassements.

L'impact démographique, la configuration du territoire, mais aussi le refus plus ou moins affirmé des autorités d'opérer un processus de densification urbaine, obligent Genève à déplacer le problème, et à dépasser ses limites physiques.

L'enjeu alors est de construire ce vide aux contours incertains.

Le danger corollaire, de le remplir.

L'urbanisation de l'espace, c'est-à-dire sa transformation, son changement d'état, ne prend pas seulement la forme d'une extension mais d'une occupation. Cette occupation, établie selon un ordre bâti plus ou moins continu, plus ou moins fragmenté, s'accompagne invariablement d'une migration.

Une migration diffuse des modes de vie citadins dans un éloignement continu, physique, de l'espace urbain, mais également dans l'éloignement sensoriel de l'espace rural.

L'enclave d'Ambilly avait déjà fait l'objet, en 1966, d'une conception urbanistique sous la direction de Marc-Joseph Saugey<sup>2</sup>. L'implantation d'une zone industrielle, classée sans suite, préfigurait peut-être le futur de ce sol aujourd'hui investi.

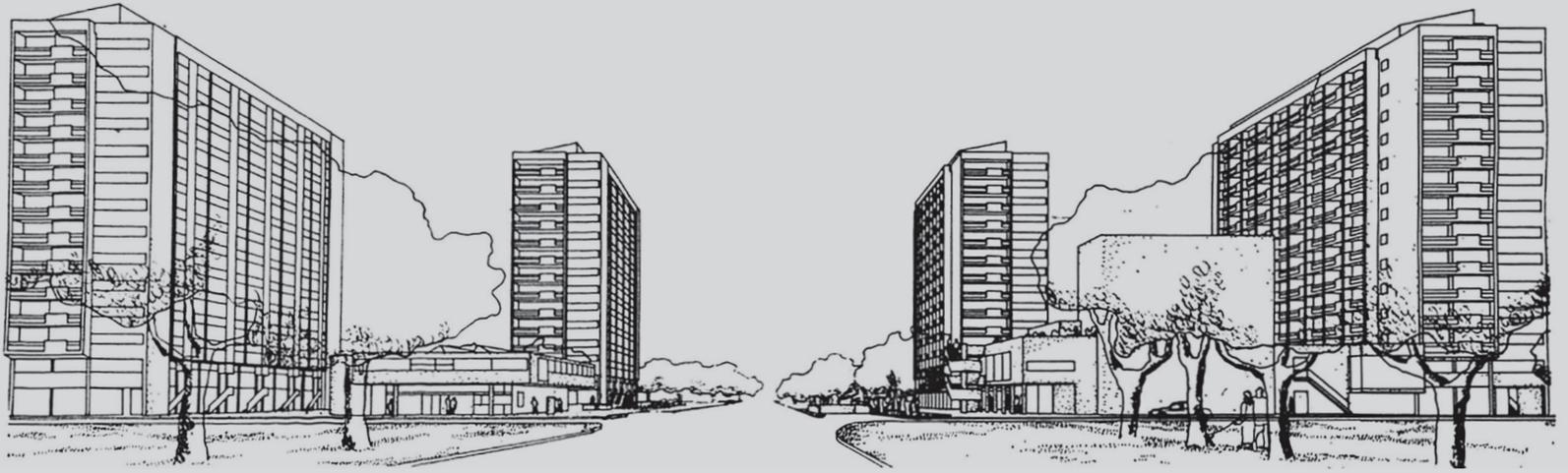
Ce « plus tout à fait campagne, pas encore tout à fait ville » n'est pas nommé.

Cette carence sémantique induit la difficulté de définir précisément le mode qui préside à l'installation.

Quelle « politique du paysage », conduite par les pouvoirs publics, est activée pour donner les instruments culturels de l'occupation ?

Quels sont alors les outils de la planification des vides à conquérir ?

Quelle analyse de ces territoires prend la mesure de leur histoire et de leur mémoire ?



Tout est finalement question d'échelle. Le « remplacement » des cultures, au cours des décennies passées, s'est progressivement traduit par un morcellement parcellaire au profit de l'habitat individuel. Dès lors, dans les communes résidentielles du périurbain, 80 % des logements sont des villas. Pour, en quelque sorte, combattre cet émiettement territorial, il s'avérait indispensable de modifier l'échelle et faire le choix d'une planification large, celle de quartiers, pour lesquels il fallait déterminer le coefficient primordial, celui de la densité. Un long, très long processus fut engagé, dont la finalité bâtie se concrétisera au terme des trois étapes planifiées.

« Il faudrait construire les villes à la campagne », écrivait Alphonse Allais ; cette boutade prend tout son sens dans le cadre du projet « Belle-Terre ».

La campagne et son degré de permanence associée sont confrontés à des impératifs de quantité, de budget, d'efficacité.

Comment s'inscrire dans un processus analytique et préparer le terrain en complétant le discours de pièces jointes sans l'invention d'un modèle ?

À la suite d'un concours d'urbanisme dont l'atelier Bonnet fut lauréat, les quatre bureaux d'architectes invités ont travaillé à partir d'une charte établissant le profil morphologique de l'ensemble et l'assemblage volumétrique des éléments constituant ce premier programme de lotissement. Chacun alors, dans un dialogue et une recherche d'unité commune et de variété propre, adopte un mode combinatoire lié à la typologie développée, et ajuste, règle, son projet en regard et dans le respect de celui des autres acteurs.

La division par lots, par pièces urbaines distinctes, implique l'impérieux rattachement à un tracé viaire. Le projet doit en quelque sorte trouver sa voie. Ce liant, représentation physique du mythe de l'axe triomphal, vecteur fondateur, issu du plan directeur qui précédait le concours d'urbanisme, est le support des transports de tous ordres, conduit et s'attache au paysage, assure

et préfigure la continuité des phases bâties dans une temporalité décalée.

À l'image d'un boulevard des Promenades, si cher à la ville de Carouge, il est destiné à unir les entités singulières pour donner sens à l'ensemble.

La décision urbanistique est un parti pris : celui d'imprimer les tenants et les aboutissants d'un système. Au contraire de la définition synthétique de l'expression, soit les pièces de terre qui lui sont adjacentes et bornent de divers côtés une autre pièce de terre, l'axe à travers champs se répand en rhizomes à l'intérieur des pièces.

Il eût, par ailleurs, été intéressant d'utiliser son imperméabilité de fait pour abriter les garages.

À partir de la charte établie par l'atelier Bonnet, les architectes, en totale concertation, jouent d'une règle de composition infinie, celle de la variation sur un même thème.

S'installant sur une ligne de cote prédéfinie, une assiette détachée à moins d'un mètre du sol cultivé ou de celui déjà loti, les quatre bureaux recherchent, outre la variété typologique, à orienter leur réflexion et leur patient travail vers le bien-être, le confort, l'attention portée, la dignité. Sans distinction de la mixité d'origine sociale des futurs habitants, mais au contraire dans une communauté d'accessoires, de signes, conférant à l'ensemble un ordre et une identité.

« À la variété de l'échelle, il faut opposer l'uniformité du détail », disait Le Corbusier.

Les aménagements paysagers, les jardins, le jeu topographique et topologique, témoignent de cette ambition et renforcent le discours.

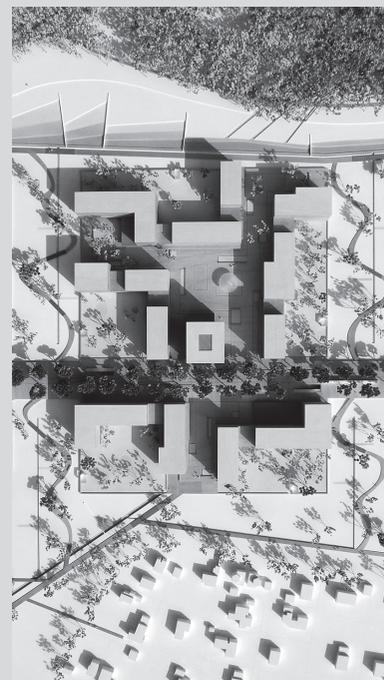
Cependant, contrainte par le carcan administratif et l'obéissance normative, l'architecture ne prend de véritable liberté que dans l'expression d'une forme augmentée, une monumentalité assumée des espaces communs et des systèmes distributifs.

Comme si, finalement, et en abstraction, ces lieux magnifiés étaient préexistants à l'habitat desservi.

Dernier promontoire, dernier observatoire du paysage avant d'y importer un autre modèle, prêtant aux champs, à l'étendue paysagère, l'image d'un décorum, voué, en paraphrasant Paul Virilio, à l'esthétique de la disparition<sup>3</sup>.

Par les compléments attendus, un autre long processus désormais s'engage, celui de la couture... des champs et des contrechamps.

*Tours de Carouge. Les architectes sont L. Archinard, G. Brera, A. Damay, J.J. Mégevand, R. Schwartz, P. Waltenspühl, R. Barro.*



- 1 Michel Freitag cité in Jean-Pierre Garnier, « Un développement urbain insoutenable », *L'Homme et la Société*, n° 155, 2005.
- 2 Source : atelier Bonnet, Genève.
- 3 Paul Virilio, *L'Esthétique de la disparition*, Paris, Galilée, 1980.

*Maquette du projet et vue d'ensemble du quartier.*

